



ACTUALISEZ LA FORMATION
DE VOTRE PERSONNEL S.S.T.

PRATIQUE 70% THÉORIE 30%



Formation en intra-entreprise
(dans vos locaux, dates à votre convenance)



Formation en inter-entreprises
(dans un centre proche de chez vous)

OBJECTIF DE LA FORMATION

Cette formation a pour finalité de permettre au sauveteur secouriste du travail de maintenir et d'actualiser ses compétences en matière de prévention et d'intervention face à un accident.

PUBLIC

Personnel titulaire d'un certificat de Sauveteur Secouriste du Travail.

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Être capable de situer son rôle de SST dans l'organisation des secours de l'entreprise.
- Être capable de protéger de façon adaptée.
- Être capable d'examiner la victime.
- Être capable de garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime.
- Être capable de secourir la victime de manière appropriée.
- Être capable de situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise.
- Être capable de caractériser des risques professionnels dans une situation de travail.
- Être capable de participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention.

DOCUMENTS PÉDAGOGIQUES

Le livret aide-mémoire dématérialisé est consultable par chaque stagiaire sur notre **Espace Documentaire en ligne**. Accès illimité. Contenus illustrés et interactifs adaptés au contexte professionnel.



INTERVENANT(S)

Formateur SST certifié par l'Assurance Maladie Risques Professionnels / INRS



APPROCHE PÉDAGOGIQUE

Exposés interactifs, démonstrations par le formateur, études de cas, mises en situation...



CONDITIONS D'ÉVALUATION

Epreuves certificatives à partir d'une situation d'accident du travail simulée, ainsi que d'un échange et un questionnaire simple par le formateur, selon la grille de certification des compétences du SST de l'INRS

ORGANISATION DE LA FORMATION

PRÉREQUIS

Justifier d'un certificat SST de l'INRS à jour
Ou d'un certificat SST dont la date de validité est dépassée depuis moins de 6 mois ET avoir alors satisfait à un test de positionnement

DURÉE

7 heures (soit 1 jour)

EFFECTIF

Effectif minimum : 4 apprenants
Effectif maximum : 10 apprenants

MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES

7 heures (soit 1 jour) tous les 2 ans

ATTRIBUTION FINALE

Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail valable 2 ans, sous réserve de suivi de l'ensemble de la formation et de réussite aux épreuves certificatives
Attestation de fin de formation

ORGANISME DE DÉLIVRANCE

INRS/SOFIS

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Articles R4141-3-1 et R4224-15 du Code du Travail
Document de référence de l'INRS

ENGAGEMENT QUALITÉ SOFIS



Habilitation Assurance Maladie Risques Professionnels et INRS
Formation d'Acteurs SST
n°1484487/2021/SST-01/O/13



PROGRAMME

PARTIE THÉORIQUE | 30%

Rappel pour chaque module

L'alerte et la protection des populations

- L'alerte à la population
- Réagir en cas d'attaque terroriste

La prévention des risques professionnels dans l'entreprise/établissement

- Les interlocuteurs en matière de prévention
- Conduite à tenir face à une situation à risque
- La description d'une situation dangereuse
- Les mesures de prévention et de protection
- Conduite à tenir face au risque de transmission du COVID-19
- Conduite à tenir si un cas de COVID-19 survient dans l'entreprise

Protéger

- Repérer les situations dangereuses et supprimer le danger
- Les dégagements d'urgence

Examiner la victime

- Déceler une urgence vitale
- Faire transmettre ou transmettre les informations aux secours

Faire alerter ou alerter

- Les moyens d'alerte
- Les numéros d'urgence
- Le message d'alerte

Secourir

- La victime saigne abondamment
- La victime s'étouffe
- La victime se plaint de malaise
- La victime se plaint de brûlures
- La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements
- La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment
- La victime ne répond pas, mais elle respire
- La victime ne répond pas et ne respire pas

PARTIE PRATIQUE | 70%

Pour chaque module, des exercices pratiques et des mises en situation seront réalisés. Face au risque de transmission du COVID-19, le respect de la distanciation et des mesures barrières reste la règle. Certains gestes ne seront pas pratiqués par les stagiaires.

Source : recommandations techniques pour le SST durant la pandémie COVID-19 - INRS/SST - 26-06-2020.

Retour d'expérience et partage d'informations

- Présentation des points forts de l'expérience professionnelle des participants
- Échanges avec l'ensemble du groupe sur différents axes d'amélioration identifiés

Réalisation d'exercices pratiques et de mises en situation

- La victime saigne abondamment
- La victime s'étouffe
- La victime se plaint de malaise
- La victime se plaint de brûlures
- La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements
- La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment
- La victime ne répond pas, mais elle respire
- La victime ne répond pas et ne respire pas

Les mesures barrières et de distanciation physique seront rappelées à chaque ouverture de stage et le formateur veillera à leur application tout au long de la formation.

Source : recommandations d'organisation des formations - INRS/SST - 08-06-2020.